

Compte-rendu de la réunion de bureau du 1^{er} juin 2017

1 – Commission mer et littoral

Les auditions de la commission se poursuivent :

- mai : audition du Parc Marin d'Iroise et du Campus Mondial de la mer
- juin : audition sur le thème du nautisme
- Un questionnaire en vue de la préparation de l'assemblée plénière est en cours de construction.

2 – Commission Aménagement Développement durable

- La commission se réunira le 2 juin afin de prendre connaissance de la suite du DOO (document d'orientation et d'objectifs)
- Le rapport développement durable de la Métropole et de la ville de Brest a été transmis au Conseil le 31 mai au soir, la commission se réunira le 9 juin afin d'élaborer l'avis demandé.

3 – Groupe de travail Rade de Brest

La communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas a demandé une présentation du travail au conseil communautaire complété par les membres de la société civile désignés par le territoire le 26 juin.

4 – Contrat de partenariat

Thierry Cann a présenté les modifications apportées au contrat de partenariat qui seront transmises au Conseil Régional dans le cadre de la clause de revoyure, les propositions du Conseil y ont été intégrées.

5 - Questions diverses

- Collège territorial : Les communautés constituent leur collège.
 - o Abers : 9 membres
 - o Lesneven-Côte des légendes : 15 membres
 - o Landerneau-Daoulas : 17 membres
 - o Aulne maritime : 6 membres
 - o Iroise : 17 membres
- Loi égalité-citoyenneté :

Un échange a eu lieu avec le Conseil régional à ce sujet. Il a été rappelé que les conseils de développement sont composés de représentants de la société civile organisée, ce qui rend ce texte difficilement applicable sauf dans le collège citoyen ou personnes qualifiées.